

Paris, le jeudi 12 mai 2022

Pouvoir d'achat : il y a urgence ! Pour une augmentation significative de l'AAH et des pensions dès le 1^{er} juillet

Le pouvoir d'achat est le sujet de préoccupation majeur pour les Françaises et les Français. L'inflation galopante actuelle pèse sur une grande partie de la population qui voit son pouvoir d'achat diminuer. Pour les 9,3 millions de personnes les plus précaires qui vivent sous le seuil de pauvreté, dont 2 millions de personnes en situation de handicap, la situation devient critique. Il y a urgence !

APF France handicap demande par conséquent au président de la République et au prochain gouvernement de prendre en compte cette urgence sociale par une augmentation significative au 1^{er} juillet 2022 de l'AAH, des pensions d'invalidité et des rentes d'accident du travail, ainsi que pour le RSA et l'ASPA dont bénéficient également de nombreuses personnes en situation de handicap.

APF France handicap rappelle que selon l'étude de la Drees intitulée « Comment vivent les personnes handicapées » publiée en 2021, près de 3 personnes sur 10 sont pauvres en conditions de vie (contre un peu plus d'une sur 10 en population générale).

La revalorisation de l'AAH et des pensions d'invalidité de 1,8 % au 1^{er} avril 2022 n'est pas suffisante. En effet, selon l'INSEE, l'inflation a atteint 4,8 % en avril 2022 et continuera à augmenter ces prochains mois.

Ces conditions de vie précaires des personnes en situation de handicap ont également été soulignées par le Comité des droits de l'ONU en septembre 2021. Dans ses observations sur la politique du handicap en France, il recommande notamment de « revoir les dispositions concernant la reconnaissance et le montant de l'allocation adulte handicapé en consultation avec les organisations de personnes handicapées » et de « rationaliser les systèmes de soutien de la sécurité sociale en garantissant l'accès à toutes les personnes handicapées, comme mesure de lutte contre les situations de pauvreté ».

Très attendue des personnes en situation de handicap et de leurs proches, cette mesure sur le pouvoir d'achat ne doit pas masquer les autres enjeux relatifs aux différents domaines de la vie quotidienne : accessibilité, autonomie, santé, éducation, emploi. Ils conditionnent la participation sociale et citoyenne des personnes à situation de handicap à égalité avec les autres. Le prochain gouvernement devra donc engager des mesures immédiates et urgentes sur ces sujets et des réformes structurelles dès sa nomination, dans l'objectif d'une refonte complète de la politique du handicap, dans une véritable approche par les droits pour une société réellement inclusive.

APF France handicap attend que la France se dote d'une véritable stratégie nationale visant à mettre en œuvre les obligations de l'État français au titre de la Convention, obligations qui résultent de la ratification de la Convention et du passage de l'État devant l'ONU en août dernier.